



Plan de développement régional

2015-2020

du territoire de la MRC de Coaticook



CE DOCUMENT PRÉSENTE
LES ORIENTATIONS ET LES
OBJECTIFS QUE LA MRC DE
COATICOOK S'EST DONNÉS
POUR L'AMÉLIORATION DE
LA QUALITÉ DE VIE DE SES
CITOYENS ET CITOYENNES.

Acronymes

CDC	Corporation de développement communautaire
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CIUSSS – CHUS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
CJE	Carrefour jeunesse-emploi
MRC	Municipalité régionale de comté
SADC	Société d'aide au développement de la collectivité
TCCC	Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook
TCR	Table de concertation régionale

Ce document a été rédigé par :

Marie-Hélène Théberge, agente de développement local et de communication à la SADC de la région de Coaticook

La conception graphique du logo *J'ai des idées. 1, 2, 3. GO!* a été réalisée par :

Josée Marie-Lise Robillard



Révision du texte

Rachel Rouleau, Solutions linguistiques Rouleau

***Un document décrivant la démarche plus en profondeur est également disponible.

Table des matières

Acronymes..... ii

Introduction 1

Mise en contexte de la démarche 2

La démarche de planification stratégique 2

Les actions réalisées 3

Présentation des orientations et objectifs 3

Orientations et objectifs 4

Plan d’engagement..... 5

Plan d’évaluation..... 5

Plan de communication..... 5

Introduction

Les démarches de planification stratégique font partie de la culture de la MRC de Coaticook depuis près de trente ans. Ici, tous les cinq ans, un exercice de réflexion est entrepris afin que tous les secteurs du milieu se tournent vers l'avenir et déterminent les stratégies à déployer et à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes du territoire.

Qu'est-ce qu'une planification stratégique? Il s'agit d'une feuille de route servant à concrétiser une vision de développement à moyen et à long terme. Elle va plus loin que la simple planification, puisqu'elle oblige à examiner l'environnement d'un territoire, à se tourner vers l'avenir et à déterminer les stratégies

permettant de concrétiser les objectifs, autour d'une vision commune, que tous souhaitent atteindre.

Tout comme la dernière planification, la région a voulu se doter de stratégies axées sur les grands principes du développement durable, permettant ainsi de mettre en place des actions améliorant la qualité de vie, le cadre de vie et le niveau de vie des citoyens et citoyennes de la région de Coaticook. Il y avait également une volonté de poursuivre le travail de concertation amorcé de manière intergénérationnelle et intersectorielle, le tout en s'assurant d'une plus grande participation des citoyens et citoyennes.

Tout cela en jumelant les efforts de chacun pour assurer un milieu de vie de qualité, prospère et durable.

Mise en contexte de la démarche

Ce plan de développement régional est le résultat d'une démarche entreprise en 2013. En effet, il a été amorcé à partir du moment où les membres de la Table de concertation régionale (TCR)¹ de la MRC de Coaticook ont entamé les réflexions pour élaborer le bilan du plan de développement 2009-2014².

L'évaluation de ce dernier plan de développement nous a éclairés sur nos méthodes et nous a amenés à quelques constats. Cinq grandes exigences devaient s'y retrouver. La démarche devait être :

Concertée

résultant du fruit d'une concertation avec la population et les intervenants locaux, grâce à plusieurs rencontres d'information et à une consultation citoyenne

Intégrée

regroupant tous les secteurs du territoire et se voulant un plan multigénérationnel

Simple

vulgarisant les priorités et accessible à toute la population

Durable

intégrant les concepts du développement durable

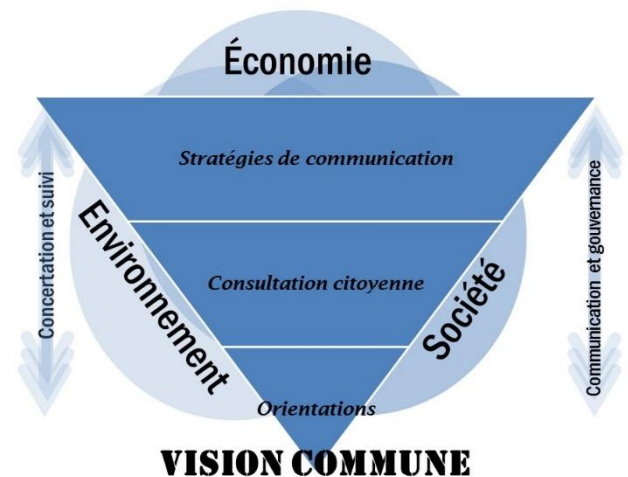
Faite dans le plaisir

démontrant que nous pouvons développer notre région en réinventant le temps³, le tout dans le plaisir

La démarche de planification stratégique

Cette démarche de planification stratégique a été schématisée afin de pouvoir l'expliquer le plus simplement possible.

Schématisation de la démarche de planification stratégique de la MRC de Coaticook



La vision de la MRC de Coaticook

En 2007, le territoire de la MRC de Coaticook s'est doté d'une vision régionale lors d'un exercice de consultation réunissant 127 personnes. Puisque l'exercice était encore récent et que la vision est encore pertinente, la décision de la conserver pour guider la TCR dans sa démarche a été unanime. Cette vision est la suivante :

La MRC de Coaticook sera reconnue comme une communauté active, ouverte et novatrice partageant un fort sentiment d'appartenance où toutes les générations et tous les secteurs interagissent pour développer l'ensemble de son territoire. Son développement s'exprimera par :

- une société à dimension humaine où la personne s'épanouit en harmonie avec l'environnement;
- un patrimoine naturel, culturel et agricole préservé et mis en valeur;

¹ Créée en 2009, lors du Forum citoyen, la Table de concertation régionale regroupe un représentant de treize secteurs : Agriculture, Agroalimentaire, Communautaire, Commerce, Culture, Éducation, Forêt, Industrie, Jeunes, Loisir, Municipal, Santé et Tourisme. Comme son nom l'indique, elle est une table de concertation qui effectue le suivi des actions liées à la planification stratégique régionale.

² Le bilan de la planification stratégique 2009-2014 est disponible auprès de la SADC de la région de Coaticook, de la MRC et du CJE.

³ *Le temps réinventé* est une vidéo sur la MRC de Coaticook. La vidéo est disponible sur le site de la SADC de la région de Coaticook : www.sadccoaticook.ca, du CJE : www.cjemrccoaticook.qc.ca et de la MRC de Coaticook www.mrcdecoaticook.qc.ca.

- une qualité de l'eau assurée par un équilibre entre l'agriculture, la forêt et la population;
- un modèle économique diversifié qui maximise le potentiel du milieu;
- une qualité de vie appuyée par des services de proximité.

En somme, une ruralité bien vivante.

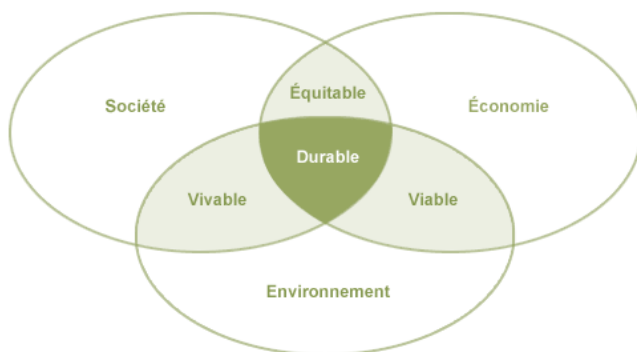
La vision est le guide ultime du développement de la région. Les actions qui émergeront de la démarche de planification stratégique devront également s'appuyer sur celle-ci.

Qu'est-ce que le développement durable?

Puisque la région réalise ses planifications stratégiques autour du développement durable depuis plusieurs années, elle a retenu une définition du développement durable pour assurer une meilleure compréhension de ce concept. La définition se lit comme suit :

Le développement durable est un processus d'amélioration continue de la qualité de vie. Il implique un état d'esprit ouvert et nécessite souvent un changement de comportements visant à concilier les dimensions économiques, sociales et environnementales dans les politiques, les stratégies et les projets de développement afin que les besoins et les aspirations de chacun ne nuisent pas à ceux des autres, ni aujourd'hui ni demain, pour l'ensemble des populations réparties dans les territoires⁴.

Le schéma du développement durable Source: BNQ 21000



Les actions réalisées



Actions réalisées

- Intégration des intervenants du milieu à la TCR
- Création d'une stratégie de communication et de mobilisation :
 - Remue-méninges citoyens
 - Tournée dans les comités de la région pour présenter des enjeux régionaux
 - Réalisation de cinq émissions de radio
- Organisation d'une journée de consultation citoyenne

@SADC : photo prise lors du remue-méninges citoyen du 6 mars 2015

Les objectifs de communication ciblés sont les suivants :

1. Vulgariser la démarche de planification stratégique et informer la population sur les enjeux de développement en présentant un portrait de la région;
2. Cibler et rejoindre les personnes déjà impliquées dans le milieu;
3. Utiliser ces dernières personnes pour mobiliser la population en général.

Trois différentes cibles ont été établies :

1. Les personnes impliquées et les groupes d'intérêt;
2. Les élus et les directions générales des municipalités;
3. La population en général.

Présentation des orientations et objectifs

La page suivante présente dans un tableau synthèse les orientations et objectifs qui ont lors de la journée de consultation citoyenne. Ceux-ci guideront les initiatives de développement de tous les organismes et secteurs à travers la MRC pour les cinq prochaines années.

⁴ Adaptation de la définition élaborée par le Groupe de recherche sur la cyberdémocratie et les collectivités de l'Université de Sherbrooke (GRÉCUS).

Orientations et objectifs

Accessibilité des services et capacité d'accueil du territoire

- 1.1 Améliorer l'accessibilité des services de proximité et les infrastructures dans les municipalités
- 1.2 Consolider les services en matière de santé, logement et transport
- 1.3. Soutenir le secteur communautaire dans le déploiement de ses services auprès de la population
- 1.4 Développer et mettre à profit les attraits touristiques existants
- 1.5 Bâtir une offre de formation s'arrimant aux besoins du milieu
- 1.6 Bonifier et déployer les structures d'accueil pour les nouveaux arrivants
- 1.7 Accroître l'accessibilité des moyens de communication et la diffusion de l'information sur le territoire

Préservation de l'environnement

- 2.1 Améliorer l'accessibilité des espaces naturels de manière organisée et sécuritaire
- 2.2 Favoriser les interventions axées sur la protection de l'environnement naturel
- 2.3 Poursuivre la valorisation de la gestion des matières résiduelles
- 2.4 Contribuer au déploiement d'une agriculture respectueuse de l'environnement

Dynamisation de l'économie dans une perspective de développement durable

- 3.1 Soutenir l'accompagnement et le développement d'entreprises
- 3.2 Favoriser l'achat de produits et services locaux
- 3.3 Appuyer la relève entrepreneuriale et encourager la réussite scolaire
- 3.4 Veiller au déploiement de l'agriculture
- 3.5 Accompagner et stimuler les secteurs du loisir et de la culture

Concertation et participation citoyenne

- 4.1 Dynamiser la participation citoyenne
- 4.2 Favoriser la concertation intersectorielle

Plan d'engagement

Une fois les orientations et les objectifs établis et présentés, il restait une dernière étape à décrire : s'assurer que tous les secteurs et les organismes du territoire s'engagent à mener leurs actions en s'appuyant sur ces orientations et ces objectifs.

De telle sorte qu'un engagement écrit devra être signé par tous les représentants sectoriels afin que ceux-ci veillent à :

- 1. Diffuser l'information à toutes personnes et tous comités concernés de leur secteur;**
- 2. S'informer auprès de leur secteur avant chacune des rencontres pour transmettre à la TCR les actions réalisées;**
- 3. Faire en sorte que les actions émanent des orientations et des objectifs du plan de développement régional.**

De plus, les organismes siégeant au comité de pilotage (CJE, CIUSSS, CSHC, MRC, SADC, etc.) devront s'engager à ce que leur plan d'action émane également des orientations et des objectifs dans le respect, bien sûr, de leur mission et de leurs ressources (matérielles, financières, humaines).

Plan d'évaluation

Un second élément des plus primordiaux à considérer est la manière d'évaluer les actions qui ressortiront de ce plan de développement régional.

Le comité de pilotage et la TCR désiraient avoir une méthode simple, avec laquelle il est possible

d'évaluer l'objectif ultime : l'amélioration de la qualité de vie de la région. Pour ce faire, les secteurs de la TCR se doteront d'un système d'évaluation au cours des prochains mois. Un document complet présentant la méthode sera disponible au printemps 2016.

Plan de communication

Un dernier élément à considérer, et non le moindre, est la communication et la diffusion de l'information entre les représentants et leur secteur. En effet, les représentants devront, comme nous venons de le mentionner dans le plan d'engagement, s'engager à diffuser les suivis de la planification stratégique aux personnes impliquées dans chacun de leur secteur. L'inverse est également important : ils auront la responsabilité de se renseigner sur les plus récents projets mis en place par leur secteur afin d'en informer les autres représentants lors des rencontres de la TCR.

En terminant, la région a la chance d'avoir un lieu d'échanges et de concertations riche et dynamique. La TCR est d'ailleurs enviée dans plusieurs autres régions. Pour parvenir à maintenir son bon fonctionnement et continuer à travailler ensemble, la communication tant intersectorielle que multisectorielle est indispensable, car toutes les parties prenantes autour de cette table ont le même objectif : mettre en place des projets améliorant la qualité de vie et le développement de la région.